

Politique Environnementale de Pernod Ricard



Pernod Ricard

Créateurs de convivialité

Un **engagement** à long terme

Chez Pernod Ricard, nous sommes fiers de notre engagement fort pour la protection de l'environnement.

Celui-ci a été formulé dès 1966 lorsque Paul Ricard, le fondateur de notre Groupe, créait l'Institut Océanographique sur l'île des Embiez en Méditerranée. Il est de notre devoir de continuer dans ses pas et de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement.

Nous dépendons fortement des ressources naturelles. Tous nos produits sont issus de matières premières agricoles, telles que raisin et divers fruits, céréales, canne à sucre et plantes aromatiques. Ainsi, protéger l'environnement n'est pas seulement une bonne pratique pour l'entreprise : c'est un acte fondamental et stratégique pour assurer notre avenir. Nous savons aussi que nos consommateurs attendent de nos marques qu'elles soient gérées durablement, leur offrant la meilleure qualité de façon exemplaire.

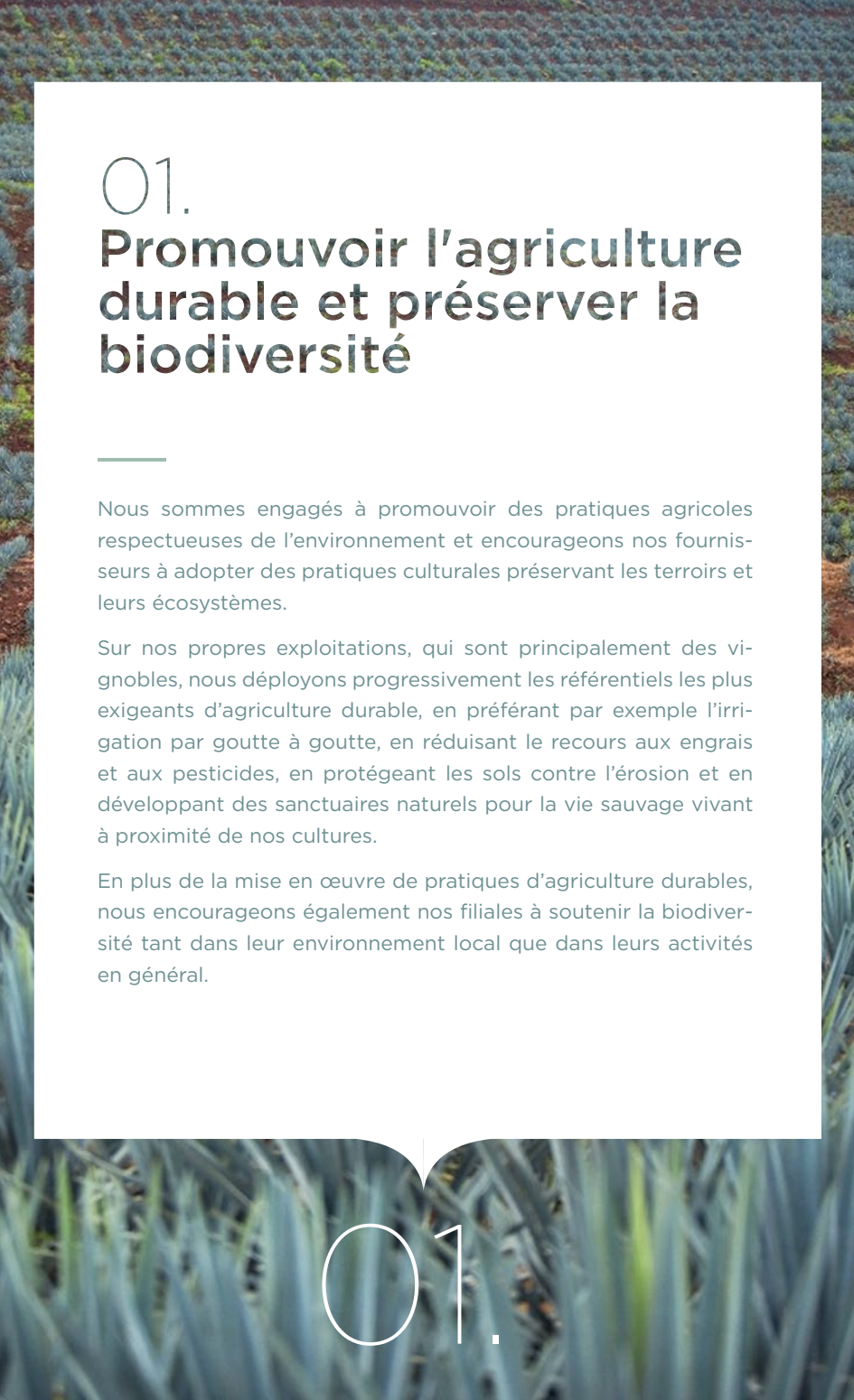
Notre engagement environnemental a été formalisé lorsque nous avons adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies en 2003. Nous avons depuis identifié la protection de l'environnement comme l'une des priorités de notre politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.

De la vigne au verre : Nos **cinq priorités** d'action

Nos cinq priorités environnementales clés sont étroitement liées au cycle de vie de nos produits.

Pernod Ricard





01.

Promouvoir l'agriculture durable et préserver la biodiversité

Nous sommes engagés à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et encourageons nos fournisseurs à adopter des pratiques culturales préservant les terroirs et leurs écosystèmes.

Sur nos propres exploitations, qui sont principalement des vignobles, nous déployons progressivement les référentiels les plus exigeants d'agriculture durable, en préférant par exemple l'irrigation par goutte à goutte, en réduisant le recours aux engrais et aux pesticides, en protégeant les sols contre l'érosion et en développant des sanctuaires naturels pour la vie sauvage vivant à proximité de nos cultures.

En plus de la mise en œuvre de pratiques d'agriculture durables, nous encourageons également nos filiales à soutenir la biodiversité tant dans leur environnement local que dans leurs activités en général.

01.

02.

Réduire la consommation d'énergie et lutter contre le changement climatique

Nous utilisons de l'énergie sur nos sites de production, principalement du gaz naturel pour nos distilleries et de l'électricité pour nos caves vinicoles et nos usines d'embouteillage. Nous consommons également de l'énergie de façon indirecte lorsque nous achetons des matériaux d'emballage, des services de logistique et des matières premières. Néanmoins, conscients que la consommation d'énergies fossiles contribue au changement climatique, nous nous efforçons de réduire la quantité d'énergie utilisée pour chaque unité produite ou distribuée en étant plus efficaces. Toutes nos unités de production sont engagées dans des programmes d'économie d'énergie de façon à augmenter l'efficacité énergétique de leurs process. Nos équipes logistiques doivent veiller à optimiser les schémas de chargement et de transport. Nous encourageons aussi nos filiales à utiliser de l'énergie renouvelable, par exemple de la biomasse, du biogaz ou de l'électricité verte, lorsque c'est possible.

Nous devons mesurer l'empreinte carbone de nos activités tout au long de notre chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat des emballages et des matières premières jusqu'à la génération des déchets par les consommateurs. Ces enseignements nous aident à comprendre et anticiper notre impact sur l'environnement et le climat, et à prioriser nos actions.

02.

03.

Préserver les ressources en eau

L'eau est un composant essentiel de tous nos produits, présente à chaque étape de leur cycle de vie, que ce soit directement (dans nos distilleries) ou indirectement (par les matières premières, les emballages et l'énergie que nous achetons). L'eau est une ressource fragile et elle est vitale. Dans chaque pays, la situation est différente en raison du climat local et de la géographie. Conscients de ce défi, nous avons adhéré au CEO Water Mandate des Nations Unies en 2010.

Aussi, chaque filiale disposant de sites de production identifie les menaces pesant sur les ressources en eau dans son environnement local et adapte ses pratiques en conséquence. Une démarche particulièrement importante dans les pays pour lesquels la disponibilité ou la qualité de l'eau posent question pour l'avenir. La préservation des ressources en eau commence par la mesure de notre consommation et la fixation d'objectifs de réduction de cette consommation. Elle implique également le recours à des technologies de traitement des eaux usées efficaces, garantissant qu'elles ne portent pas atteinte aux écosystèmes environnants et ne menacent pas d'autres ressources naturelles.

Par ailleurs, nous nous préoccupons également de la façon dont nos fournisseurs utilisent les ressources en eau, et entendons les influencer pour qu'ils les préservent.

The background of the page features a close-up, artistic shot of several green glass bottles, likely for beer or soda, arranged in a cluster. The lighting is soft, highlighting the textures and reflections on the glass surfaces. The bottles are partially visible at the top and bottom edges of the frame, framing the central white text area.

04.

Promouvoir une approche durable du développement des produits et réduire l'impact des déchets

L'impact de nos activités sur l'environnement commence dès la conception de nos produits et continue tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. C'est pourquoi nous devons concevoir et développer tous nos produits d'une façon durable, dans le but de réduire notre empreinte environnementale, notamment en choisissant des matériaux d'emballage recyclables, en concevant des bouteilles plus légères, en réduisant la quantité de carton et de plastique utilisée ou encore en ayant recours à des solutions logistiques économes en énergie. Pour nous, développer des produits durables implique que chaque décision soit prise en tenant compte de son impact potentiel sur l'environnement.

Notre vision est que chacun de nos produits devrait être entièrement recyclable, contribuant ainsi à un nouveau cycle de vie. Nous soutenons pour cela le recyclage en participant à des systèmes de collecte des emballages usagés. Lors de la transformation de nos matières premières agricoles, nous veillons à valoriser autant que possible tous les sous-produits, par exemple pour l'alimentation animale, comme compost ou en tant que biomasse, réduisant au minimum les déchets ultimes. Notre ambition est d'atteindre le zéro déchet sur tous nos sites de production.

04.

05.

Déployer des systèmes de management environnemental efficaces

Pour faire de notre engagement une réalité tangible, nous mettons en œuvre des systèmes de management environnemental. Toutes nos usines de production se conforment à la norme ISO 14001. Une attention particulière est également portée au respect de toutes les lois et règlements applicables. Nous définissons également des objectifs et des plans d'actions à même d'améliorer notre performance environnementale de façon continue, et prenons en considération les aspects environnementaux dans les décisions que nous prenons.

Pour mener à bien cette ambition, nous avons besoin de la coopération de toutes nos parties prenantes. Chaque salarié doit être impliqué et tous nos managers doivent être engagés pour mettre en œuvre notre politique. Nous devons aussi travailler avec nos divers partenaires, fournisseurs et collectivités locales pour les informer de notre engagement et obtenir leur collaboration.



Notre conviction est qu'il ne peut pas y avoir de leadership sans excellence environnementale.

Assurer la préservation, l'enrichissement et la transmission du terroir dont nos marques sont issues demeure une priorité stratégique. De la sorte, nous soutenons notre vision à long terme ainsi que l'avenir de nos marques.

L'engagement de nos collaborateurs constitue le fondement de l'ambition environnementale de Pernod Ricard. Pour que cette démarche porte ses fruits, l'implication de tous est primordiale.

Pierre PRINGUET,

Vice-Président du Conseil
d'Administration
Directeur Général

Alexandre RICARD,

Directeur Général Délégué

Novembre 2013

Pernod Ricard



Pernod Ricard

Créateurs de convivialité